

RAPPORT NARRATIF FIN PROJET PROJET D’ASSISTANCE RAPIDE AUX SINISTRES DE LA CATASTROPHE NATURELLE A KALEHE DANS LA ZS DE KALEHE, TERRITOIRE DE KALEHE EN PROVINCE DU SUD – KIVU, COD2301



Photo APEDC-RDC: Vue sur plan des abris construits en faveur des ménages déplacés au site Katashola, Avril 2024.

Avril 2024



Table des matières

Sigles et abréviations:	3
1. Contexte et justification	4
2. Objectifs du projet	5
3. Stratégies de mise en œuvre	5
4. Activités clés prévues	6
5. Résumé des résultats atteints	6
6. Résultats détaillés atteints de la mise en œuvre jusqu’à ce jour	8
6.1. 6.1. Réception des matériels et matériaux de construction des abris d’urgence auprès de ZOA.	8
6.2. 6.2. Organisation d’un atelier de plaidoyer et de sensibilisation sur le projet et su la cohabitation pacifique auprès des autorités locales, leaders locaux et bénéficiaires.	9
6.3. 6.3. Mise en place d’une Cellule Communautaire d’Appui au Projet (CCAP)	9
6.4. 6.4. Identification/Enregistrement et ciblage des ménages bénéficiaires.	10
Statistique des ménages sinistrés au site Katashola/Muhongoza	12
6.5. 6.5. Tenue des séances de sensibilisation des membres des communautés sur les VBG/EAS et les critères de sélection des bénéficiaires.	12
6.6. 6.6. Approvisionnement et transport local des matériels/matériaux complémentaires pour la construction de 220 abris au site indiqué.	14
6.7. 6.7. Construction de 220 Abris d’urgence dans le site de Katashola	15
6.8. 6.8. Appui en main-d’œuvre locale	16
6.9. 6.9. Construction de 12 portes de latrines collectives et douches dans le site Katashola.	17
6.10. 6.10. Remise officielle des abris aux autorités locales et à la coordination de la crise/Kalehe	17
Utilisation des abris après la remise	19
7. Coordination de la réponse au niveau de la zone	19
8. Suivi des activités, Communication et Rapportage des activités	20
8.1. 8.1. Suivi des activités et apprentissage	20
9. Genre/Redevabilité/Participation	20
10. Difficultés rencontrées et stratégies de mitigation adoptées pour contournement	21
11. Recommandations	22
Conclusion	22

Sigles et abréviations:

- APEDC : Agir pour la Protection de l’Enfant et de Développement Communautaire ;
- ACAD : Action Chrétienne d’Aide et de développement ;
- AME : Articles Ménagers Essentiels ;
- AT : Administrateur de Territoire ;
- ATA : Administrateur de Territoire Adjoint ;
- APES : Association pour le Protection de l’Environnement Sociale ;
- CCAP : Cellule Communautaire d’Appui au Projet ;
- CPJ : Conseil Provincial des Jeunes,
- FAO : Organisation des Nations pour l’Alimentation et l’Agriculture
- H-J : Homme par jour;
- PSEA : Prévention contre l’exploitation et Abus sexuelle ;
- RDC : République Démocratique du Congo;
- SCI : Save the Children ;
- SCAD : Secrétaire Administratif;
- SECAL : Sécurité Alimentaire.
- USD : United State Dollars ;
- UNICEF : Agence des Nations Unies pour l’Enfance ;
- VBG : Violences basées sur le genre.

1. Contexte et justification

Depuis le 04 Mai 2023, une catastrophe naturelle a sévi dans les Aires de Santé de Bushushu et Nyamukubi par suite des inondations et éboulement de terre et qui ont englouti tant les maisons que des humains. Le bilan officiel a fait état de **438** morts, plus de **5225** disparus et des milliers de sinistrés. Les personnes sinistrées ont été délocalisées dans les zones jugées plus favorables à la vie, malgré les conditions de vie déplorable juste après l’incident.

En vue d’augmenter la capacité de réponse en ABRI en faveur des personnes sinistrées de Bushushu et Nyamukubi vivant dans site de Katasholwa, APEDC – RDC a reçu un appui financier de ZOA à hauteur de **13 373,47 USD** pour la construction des abris d’urgence dans le cadre du projet « **Projet d’assistance rapide aux sinistrés de la catastrophe naturelle à Kalehe dans la ZS de Kalehe, Territoire de Kalehe en province du Sud – Kivu, COD2301** » en faveur des sinistrés sur les site de Katasholwa.

Ce projet a été implémenté dans la Zone de santé de Kalehe, Chefferie de Buhavu, Groupement Mbinga-Sud, Village Muhongoza, Site de Katasholwa en faveur de 220 ménages ayant eus accès aux abris d’urgence, aux 12 portes latrines et 12 portes de douches pour une période de 3,5 mois à partir de janvier 2024.

Étalé sur une période de trois mois et demi, à son terme, 90 emplois journaliers (H-J) ont été créés à travers l’utilisation de la main d’œuvre locale soient 30 techniciens menuisiers et/ou charpentiers et 60 aides techniciens tous travaux repartis en 30 équipes.

En effet, plusieurs plaidoyers ont été menés dans tous les sens afin d’apporter des assistances holistiques à cette population de manière urgente que durable ; ainsi faisant, les efforts des uns et des autres ont abouti à la construction avant le début de ce projet de 250 ABRIS transitionnels à Lwako et 100 autres d’urgence à Mushonezo par ZOA.

C’est dans cette perspective que ZOA a appuyé Agir pour la Protection de l’Enfant et le Développement Communautaire « APEDC-RDC » enregistré sous **l’arrêté Ministériel n°523/CAB/ME/MIN/J&GS/2023 DU 29 DEC 2023** pour la construction de 220 abris d’urgence à Katashola en faveur de 1320 personnes.

Jusqu’à ce jour, 632 ménages sont restés dans les besoins en Abris. Seuls **34,8% de réponse en abris** ont été apportées, et **les gaps restant à couvrir est 65,2%** par d’autres acteurs et/ou ZOA en cas de possibilité de financement.

Ce rapport présente en grandes lignes sur les résultats finaux atteints par le projet et les indicateurs de performance, y compris les aspects transversaux (la cohabitation pacifique, le VBG/PSEA et le GENRE), les difficultés rencontrées, les histoires de succès, les leçons apprises et les gaps restant à couvrir dans le secteur ABRIS.

2. Objectifs du projet

Le projet visait à la fois de :

- ② Fournir un accès au bien-être physique, mental et de protection par les Abris aux 220 ménages sinistrés, soit 1320 personnes dans les besoins pour leur protection physique contre les intempéries ;
- ② Faciliter et améliorer les conditions hygiéniques et de protection par la construction de 12 portes de latrines collectives d’urgence et 12 douches.

3. Stratégies de mise en œuvre

Les stratégies de mise en œuvre ont été basées sur des approches communautaires centrées sur la participation/mobilisation communautaire, Redevabilité, transparence et le renforcement de la cohabitation pacifique.

Une **Cellule Communautaire d’appui au Projet (CCAP)** a été mise en place composé de 7 membres (**4 femmes et 3 hommes**) avec un comité retrait représenté à 50% par des femmes issues des populations sinistrées bénéficiaires directs et indirects du projet.

Le CCAP a été mis en place de manière participative et par voie élective grâce aux critères mise en place, validés et appliqués pendant le choix des membres à la satisfaction de toutes les parties prenantes y compris le chef de village, les comité des déplacées, les président des jeunes du village de Muongoza, le représentant de la jeunesse, la DIVAH et bien d’autres.

Le comité élu est chapeauté par un **président, un vice-président, un secrétaire, deux animateurs/trices et deux conseillers** qui ont activement participé dans toutes les étapes de la mise en œuvre du projet, mais également dans le mécanisme de gestion des plaintes et de feed-back liées au projet dans le site de Katasholwa.

N°	Prenoms, Noms et post-noms	Sexe	Fonction	Téléphone
01	CIHINDAMUKO CITWARA Riphin	M	Président	0995364431
02	TULINABO MUTIMANO Espérance	F	Vice-Présidente	Sans phone
03	MAPENDANO RUGUSHA Thalès	M	Secrétaire	0974825116
04	VUMILIYA BYUMA Jacqueline	F	Conseillère	Sans phone
05	NTANDA MANENO Meshack	M	Conseiller	0997704391
06	FURAHA KADEMBERA Gisèle	F	Animatrice	Sans phone
07	ASIFIWE KARHAKUBWA Bora	F	Animatrice	Sans phone

Les bénéficiaires ont été ciblés par des personnes indépendantes recrutées sur base des compétences. Une application KOBO COLLECT a été utilisée en fonction de leurs vulnérabilités tant matérielles, statutaires que sociales avec un accent particulier sur l’état de l’abri dans lequel le ménage vit pendant l’enregistrement.

4. Activités clés prévues

1. Réception des matériels et matériaux de construction des abris d’urgence auprès de ZOA;
2. Sensibilisation des autorités locales/leaders et les bénéficiaires pour renforcer la cohabitation pacifique dans la zone d’intervention ainsi que la prévention des VBG/EAS/HS;
3. Organisation d’un atelier de plaidoyer et de sensibilisation sur le projet et sur la cohabitation pacifique auprès des autorités locales, leaders locaux et bénéficiaires ;
4. Mise en place d’une Cellule Communautaire d’Appui au Projet (CCAP) ;
5. Identification/Enregistrement et ciblage des ménages bénéficiaires ;
6. Approvisionnement et appui au transport ou déplacement local des matériaux/Matériels de construction ;
7. Construction directe 220 Abris d’urgence;
8. Construction de 12 portes de latrines et douches ;
9. Remise officielle des abris et ouvrages d’assainissement aux autorités locales et au comité de crise ;
10. Suivi des activités, communication et rapportage des d’activités.

5. Résumé des résultats atteints

Activités	Cible	Résultats à ces jours	%	Commentaires
Réception des matériels et matériaux de construction des abris d’urgence auprès de ZOA.	N/D	100%	100%	Tous les matériels ont été réceptionnés par APEDC-RDC.
Organisation d’un atelier de plaidoyer et de sensibilisation sur le projet et sur la cohabitation pacifique auprès des autorités locales, leaders locaux et bénéficiaires.	25	25 participants	100%	25 personnes issues des composantes sociales: (Autorités locales/coutumières, leaders, service des actions humanitaires et les représentants des sinistres.
Mise en place d’une Cellule Communautaire d’Appui au Projet (CCAP)	1	1 CCAP	100%	Une CCAP fonctionnelle et opérationnelle.
Identification/Enregistrement et ciblage des ménages bénéficiaires.	220	220 ménages ciblés.	100%	632 ménages ont été identifiés/enregistrés dans le site Katashola, parmi lesquels 220

				ménages ont été ciblés sur base des critères de vulnérabilité.
Approvisionnement des matériels et matériaux complémentaires pour la construction de 220 abris au site indiqué.	N/D	100%	100%	Les matériels/Matériaux nécessaires pour la construction des abris ont été approvisionnés.
Construction de 220 abris d’urgence dans le site de Katashola.	220	220 Abris construits et remis.	100%	220 Abris sont construits selon les standards aux dimensions 4m x 3m avec des espaces de coupe-feu entre les blocs et sur les lignes.
Construction de 12 portes de latrines collectives et 12 portes de douches dans le site Katashola.	24	12 portes de latrines et 12 portes de douches construites.	100%	Ces ouvrages d’assainissement sont construits pour l’intimité et l’amélioration des conditions hygiéniques au niveau du site.
Appui à la main-d’œuvre locale lors de la construction des abris d’urgence.	90	30 techniciens et 60 aides-techniciens.	100%	Les artisans locaux (maçon, menuisiers, charpentiers, journaliers) ont été recrutés au sein de la communauté pour les travaux de construction des abris d’urgence.
Activités	Cible	Résultats à ces jours	%	Commentaires
Suivi des activités, communication et coordination avec les autres acteurs;	3	3	100%	Ces missions sont assurées par la coordination APEDC-RDC pour s’assurer de l’efficacité et du délai. APEDC –RDC participe aux réunions de coordination organisées à Kalehe centre.
Remise des abris et des ouvrages d’assainissement construits en faveur des sinistres aux autorités locales et comité de crise.	220 ménages	220 abris 12 portes de latrines et 12 portes de douches	100%	La cérémonie de remise officielle des abris et des ouvrages a été organisée au site de Katashola en deux phases.
Production et partage des rapports d’activités.	8	6 rapports d’activités produits	75%	Chaque activité réalisée a un rapport spécifique et ainsi que les rapports

				mensuels englobant les activités par mois.
--	--	--	--	--

6. Résultats détaillés atteints de la mise en œuvre jusqu’à ce jour

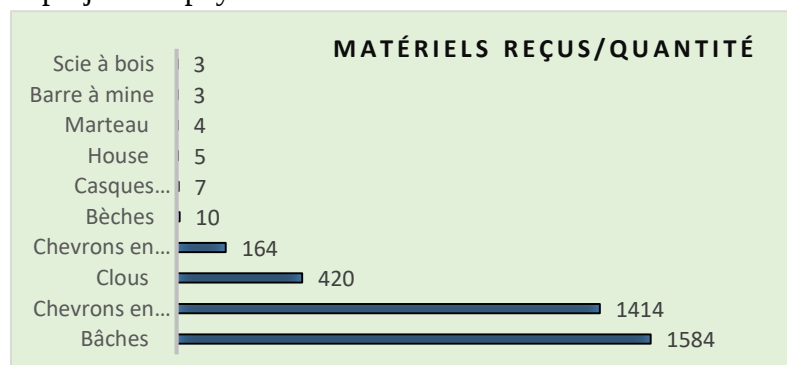
6.1. Réception des matériels et matériaux de construction des abris d’urgence auprès de ZOA.

Ce projet n’a été qu’une suite de la réponse ABRIS apportée par ZOA en Août 2023, qui a consistait à la construction de 100 abris. Cependant, le partenaire ZOA avait déjà procédé à l’achat de certains matériaux/matériels de construction (bâches, chevrons, marteaux de menuisier, cache-poussières, mètres maçon, pelles, pioches,).

Ainsi, une descente a été effectuée à Kalehe pour un inventaire physique et remise entre l’équipe APEDC-RDC et ZOA en date du 9 au 11 décembre 2023.

APEDC –RDC a réceptionné tous les matériaux/matériels entreposés chez ZOA et les amener dans son dépôt de Muhongoza, près du site de Katasholwa.

Au regard de la qualité de certains matériaux reçus notamment les chevrons et le manque d’autres, le projet en a payé et une contribution de APEDC-RDC a été fait.



Les matériels ci-contre listés sont ceux dotés par le partenaire ZOA et réceptionnés par APEDC-RDC dont 1584 pièces de bâches avec mention logo ZOA, 1414 pièces de chevrons en bon état, 164 chevrons en mauvais état, 420 kilogrammes de clous de 8, 4 et cm ; 10 bêches, ...





AEDC-RDC : Inventaire, réception, manutention et entreposage des chevrons et réception par APEDC-RDC à Kalehe.



AEDC-RDC : Réception des box de bâches par APEDC-RDC à Kalehe

6.2. Organisation d’un atelier de plaidoyer et de sensibilisation sur le projet et su la cohabitation pacifique auprès des autorités locales, leaders locaux et bénéficiaires.

Les Autorités locales, coutumières, les leaders locaux, le service d’action humanitaire et les représentants des bénéficiaires (hommes et femmes) prennent part à l’atelier de plaidoyer et de sensibilisation sur le projet et ils participent dans la mise en œuvre du projet.

Un atelier de démarrage et de présentation des activités du projet a été organisé en date du 25 janvier 2023 à Kalehe centre dans le souci de renforcer la cohabitation pacifique entre la communauté hôte et les bénéficiaires et la redevabilité de l’action. Au total 25 personnes (14 hommes et 11 femmes) issues des composantes sociales: (Autorités locales/coutumières (AT/ATA/Kalehe, le Mwami, SCAD, le Chef de localité Muhongoza), le responsable de l’action humanitaire, la société civile locale et les représentants des sinistrés, ont été sensibilisés sur le projet (paquet d’activités, leurs rôles) avec une action de plaidoyer afin que les autorités octroient de l’espace pour la construction des abris d’urgence à Katasholwa, un plaidoyer réussi au cours de la même séance (octroi du site de Katasholwa).

6.3. Mise en place d’une Cellule Communautaire d’Appui au Projet (CCAP)

A l’issu, une Cellule Communautaire d’Appui au Projet (**CCAP**) a été mise en place et les membres des composantes locales se sont élus démocratiquement. Ce comité est composé de 7 personnes dont 4 hommes et 3 femmes avec à la tête un Président, une Vice-présidente, un secrétaire, 2 conseillers et 2 Animateurs; avec comme mission de favoriser les personnes les plus vulnérables à l’assistance y compris celles vivant avec handicap de bénéficier de l’assistance et de participer à la mise en œuvre du projet en fournissant des idées, leur analyse et prise des décisions. Pendant l’implémentation de ce projet, les membres de CCAP ont eus à proposer des stratégies de mitigation à certains éventuels risques les plus favorables et ont activement participé à la sélection des ménages bénéficiaires avec succès et en dépit des besoins évalués à couvrir.



APEDC-RDC : Vues des parties prenantes au projet à l’atelier de démarrage du projet, de plaidoyer d’accès aux terres, de sensibilisation et de mise en place de la Cellule Communautaire d’appui au projet.



APEDC-RDC: Photo de famille avec les membres de la CCAP/Katashola

6.4. Identification/Enregistrement et ciblage des ménages bénéficiaires.

Visant atteindre les personnes affectées les plus vulnérables de la catastrophe naturelle vivant dans le site de Katasholwa ; APEDC –RDC a localement recruté des enquêteurs indépendants afin de réaliser une enquête ménage à travers l’outil Kobo collect via tablette avec comme approche méthodologique un ciblage par vulnérabilité porte-à-porte.

En effet, 4 enquêteurs locaux recrutés localement, ont suivi une formation sur l’utilisation de l’application KOBO COLLECT par autofinancement APEDC-RDC et ont sensibilisés sur la PSEA, les principes humanitaires et la lutte contre la fraude.

Lors de l’enregistrement, 632 ménages ont été identifiés/enregistrés, parmi lesquels 220 ménages vulnérables retenus sur base d’un criterium établi et fixé par les parties prenantes au projet, validé séance tenante avec toutes les parties concernées.

Les critères de sélection suivants ont été présentés et validés séance tenantes par les autorités et ont guidé le processus de ciblage :

- Ménages avec FEFA
- Ménages avec les PVH
- Ménages avec une taille $\geq$ à 6 personnes
- Ménages avec des personnes de 3è âge, vivant avec handicap et avec FEFA
- Ménages ayant un enfant (moins de 17 ans) comme chef de ménage
- Le bénéficiaire doit se retrouver dans la zone ciblé par le projet,
- Les victimes de violences sexuelles.

Extrait de la base des données de ciblage pour APEDC-RDC (liste complète en annexe)

N°	NOMS	SEXE	AGE	PHOTO
1	ABUKA MATAYO SHABISHIMBO	Homme	57	
2	AJABU MUHOZE GUYLAINE	Femme	25	
3	AJUWAMUNGU PETRO MASHEMA	Femme	25	
4	AKONKWA NYARUKANYI JOVIANE	Homme	39	
5	AKWANINE MATERANYA OLINE	Femme	36	

Une réunion de redevabilité a été organisée dans le site et auprès des autorités territoriales en vue de partager la liste des bénéficiaires ciblés pour bénéficier de 220 ABRIS et le GAP restant à couvrir par d’autres partenaires.

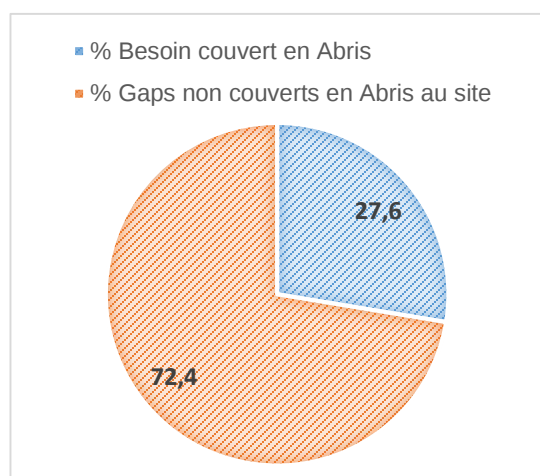
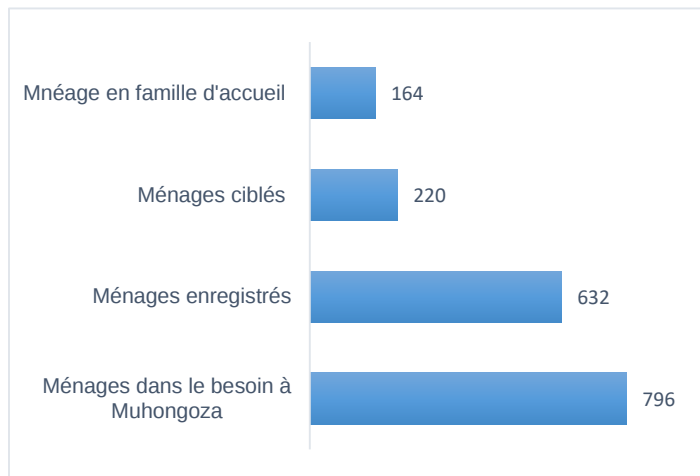
Elle a connu la participation de 35 personnes dont 14 femmes dont les responsables du camp, les autorités territoriales et celles de la chefferie de Buhavu.

Cette activité a été suivie par l’affichage et publication des listes des bénéficiaires validées en vue de collecter les plaintes, leurs gestions et feed-back.

Il est à noter que la stratégie de ciblage de ciblage a constaté à le faire porte à porte tout en capturant l’image du répondant (répondante).

Cette stratégie a réduit sensiblement les plaintes/reclamations. La sélection après ciblage a garantie la crédibilité de l’activité et les listes finaux ont été partagées avec l’Administrateur de Territoire de Kalehe, le Chef de chefferie, le Comité Humanitaire de Base, la DIVAH, le comité de sinistrés et le chef de village de Muongoza pour approbation finale.

Statistique des ménages sinistrés au site Katashola/Muhongoza



Au total, 796 ménages ont envahi le site de Katashola, parmi lesquels 164 ont décidé de rester dans la communauté hors site dans des abris de fortune intercalés dans les maisons des autochtones. Par contre, 632 ont été physiquement dans le site au moment de l’identification et enregistrement des ménages par les enquêteurs.



Photo APEDC-RDC : Ciblage des ménages avec KOBO collect



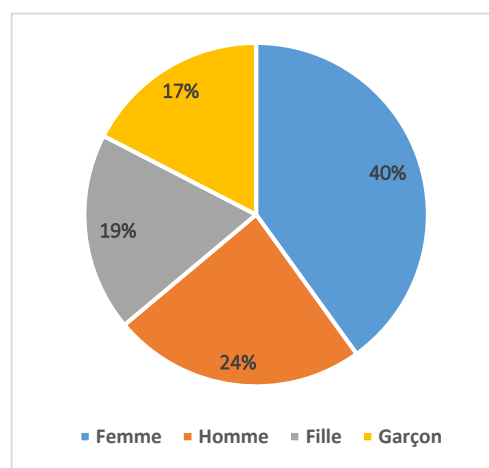
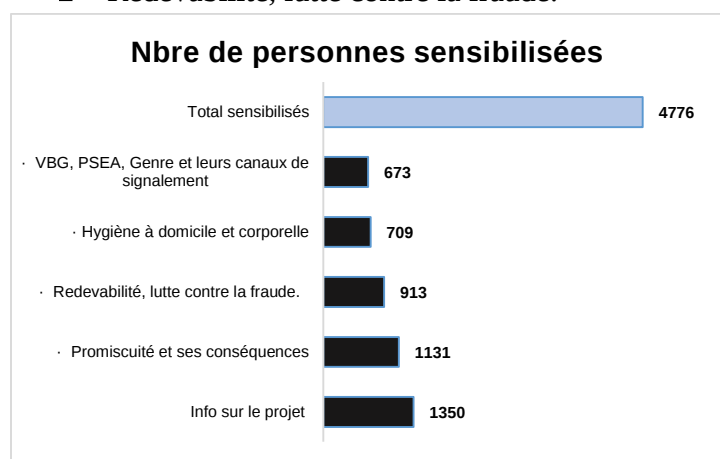
Photo APEDC-RDC : Séance de restitution des résultats du ciblage aux ménages bénéficiaires dans le site Katashola

6.5. Tenue des séances de sensibilisation des membres des communautés sur les VBG/EAS et les critères de sélection des bénéficiaires.

Les séances de sensibilisation communautaire ont été organisées tout au long de la mise en œuvre effective des activités du projet. En dehors des sensibilisations par focus-group, APEDC –RDC a organisé aussi des séances de sensibilisation en masse homogènes et hétérogènes au niveau du site de Katashola où le projet est implémenté, auxquelles les bénéficiaires et les autorités locales/coutumières ont pris part presque chaque lundi de la semaine et le samedi.

Les responsables du Comité de crise à Katashola, ont été très satisfaits de cette approche car ils en profitèrent également pour lancer leurs messages de consolation et des orientations à observer au sein du site par les sinistrés. Les différents thèmes sur lesquels se sont basées nos séances de sensibilisation sont :

- ❑ Réponse apportée par APEDC-RDC (Bailleur, la durée de l’intervention, les bénéficiaires, critères de ciblage des bénéficiaires et des objectifs du projet ;
- ❑ Promiscuité et ses conséquences ;
- ❑ Hygiène à domicile et corporelle ;
- ❑ VBG, PSEA, Genre et leurs canaux de signalement ;
- ❑ Redevabilité, lutte contre la fraude.



Tout au long du projet, 4778 personnes ont été sensibilisées sur les différents thèmes dans le site et au niveau de la communauté bénéficiaire du village Muhongoza; parmi lesquelles 1913 femmes (40%), 1139 hommes (24%), 892 filles (19%) et 832 garçons (17%).

Les réunions sur la redevabilité étaient organisées une fois chaque semaine et les séances de restitution au niveau communautaire s’étaient chaque lundi.



APEDC-RDC : Sensibilisation des ménages sinistrés sur le projet (Durée, bailleur, paquet de réponse et des activités.



APEDC-RDC : Séance de restitution des résultats du ciblage et redevabilité aux ménages bénéficiaires dans le site Katashola



APEDC-RDC : Séance de sensibilisation aux filles et femmes sinistrées sur l’hygiène à domicile, aux VBG et PSEA au site Katashola.



APEDC-RDC : Séance de sensibilisation des jeunes garçons et hommes sinistrés sur l’hygiène à domicile, aux VBG et PSEA et Redevabilité au site Katashola.

6.6. Approvisionnement et transport local des matériels/matériaux complémentaires pour la construction de 220 abris au site indiqué.

220 kits des matériaux de construction des abris approvisionnés dans l’ensemble pour arriver à atteindre les résultats attendus.

Eh dehors des matériaux et quelques matériels de construction dotés au début du projet par ZOA et réceptionnés par APEDC-RDC (Chevrons, clous, scies, marteaux, machette, pelle, box des bâches avec mention ZOA....); d’autres matériaux complémentaires constitués de sticks d’arbres et des clous chapeau ont été approvisionnés afin de compléter aux chevrons disponibles mais lesquels présentaient des rayures et dilatation énormes.

Ces matériaux ont été approvisionnés au fur et à mesure que l’activité de construction évoluait.

La composition par kit léger abri d’urgence par ménage est essentiellement constituée de 16 chevrons de dimension 7*15cm, long de 3,80m ; des sticks d’arbre ; 5 bâches avec mention ZOA ; 4 Kgs de clous (1kg clous de 10 cm ; 1 kg clous de 8 cm, 0,5 Kg clous de tôles, 0,5 kg clous de 12 et 1 kg clous de 4,5 et 6 cm).

Les clous sont achetés et entreposés dans le dépôt communautaire, près du site d’intervention contribué par les autorités au projet.



Photo APEDC-RDC : Chargement des matériaux de construction (Sticks)



Photo APEDC-RDC : Transport et manutention des matériaux de construction au site Katashola.

Les martiaux /matériels complétés et ceux dotés et entreposés subissent le transport, soit du dépôt vers le site de construction et du site de production vers le dépôt.

Les stocks d’arbres viennent à distance et le seul moyen de transport n’est que par camion sur une route en état très délabré, ce qui parfois cause des petits soucis lors de l’approvisionnement.

6.7. Construction de 220 Abris d’urgence dans le site de Katashola

Les abris ont été construits par des prestataires locaux sélectionnés localement parmi eux des personnes sinistrés et des familles d’accueils avec des compétences.

Ainsi, tous les abris ont été construits aux dimensions standards de 4 m x 3m avec une hauteur de 2,10 m adaptés à la zone d’intervention.

Les abris sont construits en lignes et en blocs, mais séparés sur les lignes d’un à abri à l’autre d’une distance de coupe-feu de 4m et entre les blocs d’une distances de 7,5m. Chaque abri a été construit avec une chambre interne (chambre) et la porte externe. Chaque porte dispose un verrou inoxydable fixé avec un cadenas.





Photo APEDC-RDC : Type d’abris de fortune avant la construction au site Katashola. (visite du coordinateur pays de APEDC-RDC)



Photo APEDC-RDC: Abri d’urgence types implantés, construits et finalisés dans le site Katashola en faveur des ménages sinistrés.

6.8. Appui en main-d’œuvre locale

Au total, 90 techniciens dont 30 charpentiers et 60 aides (menuisiers, charpentiers, journaliers) ont été recrutés au sein de la communauté pour les travaux de construction des abris d’urgence.

Tous, ils ont participé activement aux travaux de construction des abris dans le site. Ces derniers étant sélectionné parmi les bénéficiaires présents dans le site et hors site, ont eu accent à l’emploi et ont amélioré leurs moyens de substance primaires.

Une satisfaction totale manifestée de leur à APEDC –RDC et au partenaire ZOA pour avoir valorisé la main-d’œuvre locale et son implication dans les activités du projet. Ces derniers ont fourni les services de construction, fabrication et fixation des portes et de la charpente pour chaque abri.

Ces derniers ont été rémunérés conventionnellement par rapport au travail fourni par paiement Cash comme convenu dans les termes des contrats de prestation des services signés entre APEDC-RDC avec eux.

Au bout de 2,5 mois, les 220 abris auxquels APEDC-RDC étaient déjà construits avec les portes des latrines et douches. Un suivi rapproché de l’Ir de construction APEDC-RDC a renforcé l’engagement de la prestation locale.





Photo APEDC-RDC : Vue des travaux d’implantation des abris et couverture des murs par les bâches au niveau du site par les artisans locaux et les aides.

6.9. Construction de 12 portes de latrines collectives et douches dans le site Katashola.

1320 personnes (528 hommes et 792 femmes) bénéficiaires accèdent aux latrines collectives hygiéniques et douches et ont amélioré leurs conditions hygiéniques dans le site. 12 portes de latrines et 12 de douche ont été construites en vue d’améliorer et prévenir les risques des maladies (cholera, diarrhée,...). Les types de latrines construites sont du type d’urgence avec fosse de 5m de profondeur, une largeur de 1,80m, avec comme super structure un cadre de madrier couvert des bâches sous une charpente en bois.

Chaque porte a eu un verrou plus cadenas. Les fosses ont été couvertes par les planches panneaux de 5cm d’épaisseur et 25cm de largeur.

Les abris ont été construits en 4 blocs, et derrière chaque bloc a 3 portes de latrines et 3 portes de douche.



Photo APEDC-RDC : Vue des portes de latrines et couchés construites au site Katashola.

6.10. Remise officielle des abris aux autorités locales et à la coordination de la crise/Kalehe

Cette étape est intervenue au soir de la finalisation de construction des abris en date du 4 septembre 2023. Activité au cours de laquelle, les parties prenantes, les autorités locales (AT/ATA Kalehe, les chefs de village Muhongoza et ses sous localités, les chefs des quartiers/avenue de Kalehe/Muhongoza, la PNC, la Protection Civile Kalehe, les services étatiques, la DIVAH,

DIVAS, la Société civile Mbinga-Sud, le représentant de la Jeunesse Mbinga-Sud, et les autorités coutumières (Chefferie des Buhavu), toutes impliquées dès le départ dans la mise en œuvre du projet.

Cette activité avait également connue la participation du Directeur Pays de ZOA et son chargé des Urgences, mais également le Coordinateur Pays de APEDC accompagné de son Manager des programmes pays et les staffs terrain.

Notons cependant, que plusieurs mots ont été lus par les représentants des parties prenants. Dans l’ensemble, un sentiment de satisfaction a été observé et bien témoigné par les bénéficiaires du projet.

En effet, un plaidoyer fort a été fait auprès du partenaire ZOA pour la poursuite de l’appui en faveur des autres ménages non appuyés, malgré le niveau de vulnérabilité en ABRI et dans les autres secteurs d’intervention du partenaire ZOA.

Les mots ont été lus par l’autorité coutumière/son délégué (Mwami), l’Administrateur du territoire de Kalehe, du représentant de la Division des affaires Humanitaires de Kalehe, ZOA, APEDC-RDC, DIVAH, comité des sinistrés et la société civile sous noyau de Kalehe.

Juste après la cérémonie de remise officielle, une visite des abris a été faite par toute la délégation avec quelques orientations sur la disposition des latrines en vue de les rapprocher des ménages et particulièrement les enfants, tout en remerciant les types d’abris avec chambre et porte à l’entrée et chambre, mais également la qualité des abris construits dans un temps requis.



Photo APEDC-RDC : En vue, la cérémonie de remise officielle des abris d’urgence par APEDC RDC à ZOA et lui à l’AT et puis au comité des sinistrés.

Commentaire : APEDC-RDC par l’entremise de son Coordinateur Pays a remis les clés des abris au Directeur Pays de ZOA de manière symbolique, qui l’a fait à son tour à l’administrateur des Territoire, qui quelques temps après a donné ces mêmes clés au comité des sinistrés pour procéder à la remise. L’activité de distribution des ABRIS a été faite en commun accord avec APEDC-RDC, le comité des sinistrés, le chef de village de Katasholwa, la DIVAH/CHB et le délégué du Mwami. Cette activité s’est déroulée sans aucun incident.

Utilisation des abris après la remise.



Photo APEDC-RDC : Remise et utilisation des abris par les ménages bénéficiaires.

7. Coordination de la réponse au niveau de la zone

La réponse a été assurée grâce à une coordination permanente de APEDC –RDC avec les autorités locales à savoir: les services étatiques de l’Environnement, la Zone de santé de Kalehe, l’IT/Muhongoza et les chefs d’avenues, le représentant territorial de l’Action Humanitaire de Kalehe, Société Civile locale, ainsi qu’avec la coordination de la crise ou relais humanitaire Kalehe coordonné par WOLRD VISION, et d’autres partenaires qui œuvrent dans la zone comme AVSI, APVH, IDAV, TPO-RDC, AVUDS, OXFAM, BVS, Organisation des Pygmées, SCI, APES, ZOA, MIDEFEHOPS, IRC, CFED, BDR, ACAD, CPJ, ACTED, SACRAF, UNICEF, FAO, Croix-Rouge RD Congo et INTERSSOS.

APEDC-RDC participe aux réunions de la coordination humanitaire locale mise en place depuis le 6 Mai 2023 sous le Lead de l’Administrateur de Territoire de Kalehe.

Cette coordination avec les autres acteurs a rendu facile l’apport de la réponse aux personnes réellement les plus affectées par les vulnérabilités, tout en facilitant aux autres partenaires d’apporter leurs assistances chacun en ce qui le concerne.

8. Suivi des activités, Communication et Rapportage des activités

8.1. Suivi des activités et apprentissage

Les missions de suivi organisées dans le cadre de ce projet lors de la mise en œuvre, ont permis à dégager l’état d’avancement du projet, par rapport à la prévision, dégager les faiblesses et proposer des mesures de mitigation cohérente dans le temps et dans l’espace en se focalisant également sur l’efficacité et l’efficience.

Trois missions d’évaluations internes ont été organisées sur terrain durant la période de mise en œuvre du projet en raison d’une par mois. Les difficultés identifiées ont été transformées en action susceptibles d’améliorer la qualité du travail pour atteindre les résultats attendus du projet.

La stratégie de collecte des données pendant le suivi a consisté principalement à l’organisation des focus group homogène et hétérogène avec les bénéficiaires et les autres parties prenantes, ainsi que des visites des ouvrages d’urgence construit avec l’appui du projet.



Focus group avec les hommes pendant le suivi du projet par le coordinateur pays (échange sur le niveau d’implication et de participation des hommes chefs des ménages.



Photo de APEDC-RDC : Visite des abris déjà construits (analyse, observations et recommandation pour amélioration de la qualité)

9. Genre/Redevabilité/Participation

L’intervention de APEDC-RDC/ZOA a mis au centre de l’intervention, l’approche redevabilité (**demande des comptes, prendre en compte et rendre compte**) vis-à-vis de toute la communauté bénéficiaire sur le terrain. Les autorités locales, le comité de crise et les bénéficiaires ont été impliquées à chaque étape du projet et ce à travers les séances qu’on’ organisait chaque lundi et samedi.

Toutes les parties prenantes, sans discrimination aucune, ont pris part aux séances de planification, de l’atelier de lancement jusqu’à la remise officielles de tous les ouvrages construits dans le cadre du projet.

Les séances de sensibilisation/Animation ont été homogènes et hétérogènes pour des préoccupations spécifiques. Cependant, les hommes, les femmes, les jeunes filles et garçons ont été tous impliqués ; même parmi les journaliers/Ouvriers, tous ont participé et rien n’a brisé sans briser les rideaux à ce que prévoient les coutumes locales, mais pour favoriser la place et les droits de la femme et jeunes au niveau communautaire.

Pour garantir la prévention des EAS/HS, chaque prestataire de service a signé le code de conduite PSEA APEDC-RDC et toutes les politique de protection avant toute signature du contrat de prestation des services.

10. Difficultés rencontrées et stratégies de mitigation adoptées pour contournement

Difficultés rencontrées	❑ Sous-estimation du coût lié au transport local des matériaux/matériels du projet et celui de manutention (chargement et déchargement) ; ❑ Longue distance séparant le site d’implémentation du projet de celui d’approvisionnement en matériaux (Sticks d’arbre) au village Bulungu, occasionne d’augmentation/Instabilité des prix par le transporteur (Camion) ; ❑ Résurgence des pluies perturbant le plan opérationnel de la mise en œuvre du projet ; ❑ Quantité des chevrons détériorés par suite de longue durée d’entreposage depuis leur achat ; ❑ Gap énorme par apport à la capacité de réponse disponible et assurée (APEDC-RDC et ZOA).
Stratégie initiée pour contourner ces difficultés	❑ Sensibilisation et négociation auprès de certains bénéficiaires (hommes et femmes) du projet pour une participation locale, mais moyennant une petite rémunération afin d’accompagner et participer au projet (Journalier); ❑ Anticiper l’acheminement ou le transport des matériaux/matériels de construction, en les entreposant au niveau du dépôt communautaire près du site d’implémentation du projet pour éviter toute interruption dans la mise en œuvre. Les parties prenantes sont sensibilisées et impliquées au projet et, toutes connaissent le paquet d’activité et les moyens disponibles. Grâce – à – eux, les services sont bien rendus par les fournisseurs (Camionnaires) ; ❑ Pour récupérer les jours où les travaux sont bloqués par suite des pluies fines, nous implantons d’abord un certain nombre d’abris, ce qui permettait en cas de telle situation de s’abriter ; ❑ Afin de compenser à l’état de détérioration des chevrons, APEDC –RDC a apporté une contribution financière au projet en guise de contribution locale au projet (contribution financière à travers l’achat des sticks d’arbre).

- 2 APEDC –RDC a soumis le rapport de ciblage auprès des autorités pour soutien au plaidoyer ainsi que partage des informations dans la réunion de coordination humanitaire qui se tient à Kalehe chaque semaine.

11. Recommandations

Recommandations	Responsable	Délai
Encourager la valorisation des espaces verts dénudés pendant la construction des Abris comme fait de réparation des pertes et dommages pour compenser à l’aspect environnemental au site Katashola.	ZOA, APEDC-RDC et autres acteurs.	Envisageable
Plaider pour répondre aux gaps nécessaires de 576 ménages sinistrés sans accès aux logis.	ZOA et autres acteurs.	Permanent
Sensibiliser la communauté bénéficiaire à assainir régulièrement les installations sanitaires mises à leur disposition.	APEDC et comité de crise	Dès maintenant
Faire des updates sur les besoins en Abris dans les Aires de santé de Nyamukubi et Bushushu et partager les résultats.	ZOA, APEDC6RDC et autres acteurs.	Envisageable

Conclusion

APEDC – RDC a reçu un appui financier de ZOA à hauteur de **13 373,47 USD** pour la construction des abris d’urgence dans le cadre du projet « **Projet d’assistance rapide aux sinistrés de la catastrophe naturelle à Kalehe dans la ZS de Kalehe, Territoire de Kalehe en province du Sud – Kivu, COD2301** » en faveur des sinistrés sur le site de Katasholwa.

Ce projet a été implémenté dans la Zone de santé de Kalehe, Chefferie de Buhavu, Groupement Mbinga-Sud, Village Muhongoza, Site de Katasholwa en faveur de 220 ménages ayant eus accès aux abris d’urgence, aux 12 portes latrines et 12 portes de douches pour une période de 3,5 mois à partir de janvier 2024.

Grâce aux principes humanitaires, la redevabilité et en se référant lignes directrice du cluster ABRI, les bénéficiaires ont été sélectionnés sur base des critères de vulnérabilité présentés et validés par toutes les parties prenantes (Ménages avec FEFA ; Ménages avec les PVH ; Ménages avec une taille $\geq$ à 6 personnes ; Ménages avec des personnes de 3^e âge, vivant avec handicap et

avec FEFA ; Ménages ayant un enfant (moins de 17 ans) comme chef de ménage ; Le bénéficiaire doit se retrouver dans la zone ciblée par le projet et les victimes de violences sexuelles.

Au cours de toute la période d’implémentation, le projet a connu plusieurs étapes dont les principales ont été :

1. Réception des matériels et matériaux de construction des abris d’urgence auprès du partenaire ZOA;
2. Activité de changement des comportements, mobilisation communautaire et plaidoyer ;
3. Mise en place d’une Cellule Communautaire d’Appui au Projet (CCAP) ;
4. Identification/Enregistrement et ciblage des ménages bénéficiaires ;
5. Construction directe 220 Abris d’urgence, 12 portes de latrines et 12 douches ;
6. Remise officielle des abris et ouvrages d’assainissement ;
7. Suivi des activités, communication et rapportage des d’activités.

Les besoins en ABRI restent élevés, malgré la réponse apportée. Il est nécessaire d’apporter d’autres appuis complémentaires multisectoriels en santé, Wash, réinsertion socioéconomique, SECAL et bien d’autres.

APEDC-RDC remercie ZOA pour le soutien technique et financier apportés ayant permis l’atteinte des résultats appréciés par les bénéficiaires et les autorités. La contribution de APEDC-RDC est relevée dans le rapport financier partagé.

Fait à Kalehe le 25 Avril 2024

Pour APEDC RDC

Pierre MWESHIMIWA MWANUKA

Coordinateur Pays

